



Tel : +33 (0)5 56 09 82 52  
 213 Passe de Formose – 33780 SOULAC SUR MER  
 contact@campingdespins.fr [www.campingdespins.fr](http://www.campingdespins.fr)  
 Code APE : 5530Z – Siret 378 466 09800 27 – TVA : FR 1737 8466 098000 27

### CONTRAT DE RESERVATION 2025

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 N° d'identité : ..... Délivré à : ..... Le : ..... Ville : .....  
 Adresse : ..... C.Postal : .....  
 Pays : ..... Tél : ..... Email : .....  
 Voiture Marque : ..... Couleur : ..... N° Immatriculation : .....

| ACCOMPAGNE(E) DE |  | Prénom | Date de naissance |
|------------------|--|--------|-------------------|
| 1.               |  |        |                   |
| 2.               |  |        |                   |
| 3.               |  |        |                   |
| 4.               |  |        |                   |
| 5.               |  |        |                   |
| 6.               |  |        |                   |

\* **JUILLET ET AOUT : Arrivées et départs samedi/ samedi OU dimanche/dimanche**  
 Arrivée le ..... **16 HEURES** Départ le ..... **10 HEURES**

| SAMEDI/SAMEDI  | TTC | DIMANCHE/DIMANCHE   | TTC |
|--|-----|---|-----|
| Mobil-home 21 M <sup>2</sup> (1 CH-2 pers) + Terrasse                            |     | Ecolodge Cotton 32 m <sup>2</sup> (3 CH-6 pers) + Terrasse couverte       |     |
| Mobil-home 32 M <sup>2</sup> (2CH-4 pers) 2 SDB + Terrasse                       |     | Mobil-home 34 m <sup>2</sup> (3 ch- 6 pers) + lave-vaisselle + terrasse   |     |
| Mobil-home 33 M <sup>2</sup> (2CH-4 pers) 2 SDB + Terrasse semi couverte         |     | Sweet Junior 28 m <sup>2</sup> (2 ch-5 pers) + Terrasse semi couverte     |     |
| Ecolodge Sweet sur pilotis 43 m <sup>2</sup> (2CH- 5 pers) + Terrasse couverte   |     | Cabane Amazone 24 m <sup>2</sup> (2 ch – 4 pers) + Terrasse semi couverte |     |
| Ecolodge Dune sur pilotis 56 M <sup>2</sup> (3 CH-6 pers) Terrasse semi couverte |     | Mobil-home 32 m <sup>2</sup> (2 ch -4 pers) + Terrasse                    |     |
| Mobil-home 38 M <sup>2</sup> PREMIUM (3 CH-6 pers) 2 SDB + Terrasse              |     | Mobil-home 32 m <sup>2</sup> (2 ch-5 pers) + Terrasse semi couverte       |     |
| Mobil-home 38 M <sup>2</sup> EDEN (3 CH-6 pers) 2 SDB + Terrasse                 |     | Mobil-home 34 m <sup>2</sup> (3 ch- 6 pers) + Terrasse                    |     |

| OPTIONS LOCATION   | TTC | OPTIONS LOCATION   | TTC |
|--|-----|--|-----|
| Animal 5 € / jour  |     | Lit Bébé 5 € nuit / 14 € semaine   |     |
| Location draps de lit = petit lit :12 € - grand lit 15 €     |     | Chaise haute 5 € nuit / 14 € semaine                                       |     |
| Lits faits à votre arrivée = petit lit 16 € - grand lit 19 € |     | Kit Bébé (lit + chaise haute + baignoire) 6 € nuit/ 30 € semaine           |     |
| Kit linge de toilette = 10 € /personne                       |     | Pack Paradis : draps + serviettes +lits faits + ménage final 2 pers= 155 € |     |
| Nettoyage final des locations = 120 €                        |     | Pack Paradis / pers sup = 35 €   |     |
| Nettoyage final des locations pour 2 nuits max = 70 €        |     |  |     |

#### FORFAIT CAMPING

| ARRIVEE/DEPART tous les jours  | OPTIONS EMLACEMENTS                                 |
|--|---|
| Arrivée le ..... <b>12h/ Départ le .....12h</b>  |   |
| Forfait CONFORT : 2 pers   | Pers. sup 7 ans et +                                |
| Forfait CONFORT PLUS : 2 pers + électricité 6amp   | Enfant sup 3-6 ans                                  |
| Forfait EDEN : 2 pers + électricité 6amp + évacuation des eaux usées                                   | Enfant sup 0- 3 ans = 0 €                           |
| Arrivée le ..... <b>13h/ Départ le .....11h</b>  | Animal 5 € / nuit                                   |
| Forfait PREMIUM : 2 pers + électricité 6amp + sanitaire individuel + frigo table top + évier + plancha | Location Frigo tabletop 8 €/nuit                    |
|  | Tente supplémentaire 6 € à 7 € / nuit selon période |

#### MODE DE PAIEMENT

| MODE DE PAIEMENT   | MONTANT TOTAL DU SEJOUR   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Virement bancaire BIC : CGBPRFR3333333333<br>IBAN : N° FR76 1090 7002 1723 0211 5914 525                        | TOTAL SEJOUR<br>Acompte 30 %  |
| <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Carte bancaire  | Assurance annulation 4.5% du montant total du séjour :<br>(CAMPEZ COUVERT voir site internet) |
| <input type="checkbox"/> Paiement en 3 ou 4 fois (FLOA BANK voir site Internet)  | Frais de dossier : 20 €   |
| <input type="checkbox"/> Pour engagement et acceptation des conditions générales de réservation (au dos)                                 | VERSEMENT CE JOUR   |
| <input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir par courriel les actualités et les offres commerciales de Camping Paradis des Pins-Soulac | SOLDE à PAYER 30 JOURS avant l'arrivée  |

Fait à ..... le .....

Votre signature



Tel : +33 (0)5 56 09 82 52

213 Passe de Formose – 33780 SOULAC SUR MER

[contact@campingdespins.fr](mailto:contact@campingdespins.fr) [www.campingdespins.fr](http://www.campingdespins.fr)

Code APE : 5530Z – Siret 378 466 09800 27 – TVA : FR 1737 8466 098000 27

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS DES PINS 2025- SOULAC

### PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » ou tout autre support de communication.

Le contenu du site internet à vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

### 1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.
- La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

#### Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc.) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

#### Location

- Les hébergements localisés sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 personnes (bébé inclus) selon le type de localité.
- Le « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

#### Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 20 € euros pour un locatif et pour un emplacement camping.

### 2. TARIFS, TAXE DE SÉJOUR & ECO-PARTICIPATION

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2025. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.
- Une taxe de séjour collectée pour la Commune de SOULAC SUR MER est à régler à votre arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 18 ans. (Tarif 2024 : 0,80 €/adulte/jour)
- Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et par personne. Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,39€/pers /nuit-Tarif 2025)

### 3. CONDITIONS DE PAIEMENT

- En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

### 4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

### 5. RÈGLEMENT DU SÉJOUR

#### Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou carte bancaire, virement bancaire national ou international

#### Modalités de règlement

##### Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

##### Par courrier

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
  - Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.
- Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

### 6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

#### Modification de votre réservation

- Le client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC ». Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.

- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

- Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyée à « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :



Tel : +33 (0)5 56 09 82 52  
213 Passe de Formose – 33780 SOULAC SUR MER  
contact@campingdespins.fr [www.campingdespins.fr](http://www.campingdespins.fr)  
Code APE : 5530Z – Siret 378 466 09800 27 – TVA : FR 1737 8466 098000 27

- \* Au-delà de 30 jours avant le début du séjour : 30% du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;
- \* Moins de 30 jours avant le début du séjour : 100 % du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

#### **Prestations non utilisées**

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non-présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de la dite prestation.

#### **Annulation du fait du camping « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC »**

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation. En cas d'annulation du fait de « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

#### **Assurance annulation**

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation auprès de :

- **CAMPEZ COUVERT** – [documents consultables sur le site Internet du camping](http://documents.consultablesurle site Internet du camping)

### **7. VOTRE SÉJOUR**

#### **Arrivée**

- Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 12H00
- Emplacement Premium avec sanitaire individuel – les arrivées se font à partir de 13H- Une caution de 250 euros vous sera demandée
- Hébergements localisés : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16H, et à la remise des clés de votre location, une caution de 350 euros vous sera demandée, par chèque ou carte bancaire.

#### **Pendant votre séjour**

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

#### **Départ**

● **Hébergements localisés** : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement localisé doit être libéré maximum avant 10 H du matin.

**Emplacement PREMIUM** : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'emplacement doit être libéré maximum avant 11 H du matin. L'hébergement ou le sanitaire de l'emplacement PREMIUM sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

• La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 120€ TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

### **8. VISITEURS**

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présenté à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur de 6 € à 9 € /jour /personne. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping, exception faite des espaces aquatiques.

### **9. ANIMAUX**

Un animal est accepté par emplacement, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. (Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés)

### **10. IMAGE**

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis.

Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC » préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

### **11. LITIGE**

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](mailto:CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) ».

**12. MÉDIATION :** Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception à « [Camping Paradis des Pins - Soulac - 213 Passe de Formose - 33780 Soulac sur mer](mailto:Camping Paradis des Pins - Soulac - 213 Passe de Formose - 33780 Soulac sur mer)

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

**SAS MEDIATION -222** Chemin de la Bergerie - 01800 Saint Jean de Nost.

Site : <https://www.sasmediationsolution-consol.fr> - Email : [contact@sasmediationsolution-consol.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-consol.fr)

### **13. RESPONSABILITÉ « CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC »**

Le client reconnaît expressément que « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](http://CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) » ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site Internet de « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](http://CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) » sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

### **14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](http://CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) » comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](http://CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) », pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de « [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC](http://CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC) » en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : [CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC -213 Passe de Formose -33780 Soulac sur mer](mailto:CAMPING PARADIS DES PINS SOULAC -213 Passe de Formose -33780 Soulac sur mer) en nous indiquant votre nom, prénom et adresse.

**15. CAMPING PIETON :** L'accès aux véhicules ne sera toléré dans le camping que le jour de l'arrivée et le jour du départ, hormis pour les personnes en situation de handicap. A la réception, des chariots sont à la disposition de la clientèle pour vos courses, à ramener après utilisation.

